

225880-2026 - Hange

Prantsusmaa – Liftihoidusteenused – Maintenance préventive et corrective du parc des appareils élévateurs du Sénat

OJ S 64/2026 01/04/2026

Hanketeade või kontsessiooniteade – üldkord

Teenused

1. Hankija

1.1. Hankija

Ametlik nimi: Sénat - DAPJ

E-posti aadress: marches-apj@senat.fr

Hankija õiguslik vorm: Keskvalitsusasutus

Hankija tegevus: Üldised avalikud teenused

2. Menetlus

2.1. Menetlus

Pealkiri: Maintenance préventive et corrective du parc des appareils élévateurs du Sénat

Kirjeldus: Le marché a pour objet la maintenance préventive et corrective – 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 - du parc des appareils élévateurs du Sénat situés au Palais du Luxembourg, dans ses dépendances et dans le Jardin du Luxembourg, à Paris VIème.

Menetluse tunnus: d91b56e9-5c1d-43f3-ad94-6d54b82aacc0

Sisemine tunnus: SENAT-DAPJ_2026_

Menetluse liik: Avatud

Kiirendatud menetlus: ei

Menetluskorra kirjeldus: Le présent marché est passé selon la procédure d'appel d'offres ouvert, conformément aux articles R. 2124-1, R. 2124-2 (1°) et R. 2161-2 à R. 2161-5 du code de la commande publique, et dont les modalités sont précisées dans le présent règlement. Les prix sont mixtes, dans les conditions décrites au cahier des clauses administratives particulières (CCAP). Conformément à l'article R. 2162-4 du code de la commande publique, le montant total des prestations ne pourra pas excéder 150 000 € HT pendant toute la durée du marché, reconductions éventuelles comprises, pour les prestations s'exécutant sur bons de commande et rémunérées à prix unitaires. L'exécution du présent marché débute à la date indiquée dans l'ordre de service prescrivant le démarrage des prestations, prévu à titre indicatif le 1er juillet 2026. La durée du marché est d'un an tacitement reconductible trois fois, soit une durée totale maximale de quatre ans. Le titulaire ne peut s'opposer à la reconduction. Les motifs d'exclusion sont la fraude, la corruption et les cas d'interdiction de soumissionner prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique. En application de l'article R. 2161-5 du code de la commande publique, le Sénat se réserve la possibilité de conduire des auditions afin de permettre aux candidats de présenter et préciser la teneur de leur offre. Des précisions pourront également être demandées par courrier via la plateforme PLACE. En aucun cas ces auditions et ces échanges ne pourront être l'occasion de négociations avec les soumissionnaires. La visite du site est fortement recommandée. À l'issue de la visite, une attestation sera délivrée. La visite pourra s'effectuer sur les créneaux suivants en fonction des disponibilités : - Mardi de 9 heures à 11 heures et de 14 heures à 16 heures ; - Mercredi de 9 heures à 11 heures ; - Jeudi de 9 heures à 11 heures et de 14 heures à 16 heures. L'accès à la visite sera conditionné par l'

accomplissement des formalités usuelles d'accueil et de sécurité ; en particulier, la présentation d'une pièce d'identité officielle en cours de validité sera exigée. Deux visites par candidat sont autorisées. Les candidats souhaitant visiter le site sont invités à prendre rendez-vous par téléphone au 01 42 34 22 10 au plus tard sept jours calendaires avant la date limite de remise des offres puis à confirmer l'identité des participants par courriel à marches-apj@senat.fr.

2.1.1. Eesmärk

Lepingu olemus: Teenused

Peamine liigitus (cpv): 50750000 Liftihooldusteenused

2.1.2. Lepingu täitmise koht

Riik – jaotus (NUTS): Paris (FR101)

Riik: Prantsusmaa

2.1.4. Üldine teave

Lisateave: Le soumissionnaire produira un premier sous-dossier (dossier de candidature) comprenant les pièces précisées ci dessous . 1) La lettre de candidature et d'habilitation du candidat : imprimé DC1, dûment complété et comportant une adresse électronique valide à laquelle pourra être envoyée toute correspondance relative à la présente consultation. En cas de candidatures groupées, une seule lettre de candidature sera établie pour l'ensemble du groupement ; elle sera renseignée et signée par tous les membres du groupement ; elle précisera la nature du groupement et désignera un mandataire. 2) La déclaration du candidat : imprimé DC2 , dûment complété et accompagné, si le candidat est en redressement judiciaire, de la copie du ou des jugements prononcés à cet effet, justifiant qu'il a été habilité à poursuivre son activité pendant la durée prévisible d'exécution du marché. 3) Si elle ne figure pas dans le DC1, une déclaration sur l'honneur, dûment signée, justifiant que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique. 4) Une déclaration sur l'honneur, dûment signée, justifiant que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner prévus par le règlement (UE) n°2022/576 du Conseil du 8 avril 2022 modifiant le règlement (UE) n°833/2014 concernant des mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine (modèle indicatif disponible en annexe du règlement de la consultation). 5) S'ils ne figurent pas dans le DC2, le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires relatif aux prestations faisant l'objet de la catégorie concernée réalisés par l'entreprise au cours des trois derniers exercices disponibles. 6) Une preuve d'assurance pour les risques professionnels en cours de validité (responsabilité civile et responsabilité décennale). 7) Une plaquette de présentation générale de l'entreprise indiquant notamment les références générales et les effectifs moyens annuels du candidat pour les trois dernières années, ainsi qu'un organigramme. 8) Les références de l'entreprise pour des prestations comparables à celles faisant l'objet du présent marché, notamment en site occupé et dans un environnement patrimonial comparable. Ces références doivent être datées, précises, chiffrées et vérifiables (identification du site, coordonnées d'un correspondant, date de réalisation et descriptif) et préciser : • si le candidat a été titulaire ou sous-traitant et, dans ce dernier cas, quelles missions précises et quelle part de la prestation lui ont été confiées, • le nombre et les équipements maintenus (marque, caractéristiques, nombre de niveaux, etc.), • la nature des lieux (monument historique ou bâtiment moderne). 9) Tout autre document permettant d'apprécier les capacités économiques et financières ainsi que les capacités techniques et professionnelles du candidat. Lorsque le candidat se présente sous la forme d'un groupement, chaque membre du groupement doit fournir les pièces susmentionnées à l'exception de la lettre de candidature (imprimé DC1) qui est commune à l'ensemble des

membres du groupement, renseignée et signée par chacun. Si le candidat s'appuie sur d'autres opérateurs économiques pour présenter sa candidature, il doit produire, pour chacun d'eux, chacune des pièces susmentionnées. S'il envisage de recourir à la sous-traitance, il doit produire une déclaration de sous-traitance, sous la forme de l'imprimé DC4, dûment complété et signé par lui-même et par le sous traitant envisagé. Les formulaires DC1, DC2 et DC4 peuvent être téléchargés sur le site du ministère de l'économie et des finances, à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>

5.2.2 Second sous-dossier (pièces constituant les éléments de l'offre) Le soumissionnaire produira également un second sous-dossier (dossier d'offre) comprenant les pièces suivantes : 1) l'acte d'engagement, dûment complété ; 2) la décomposition du prix global et forfaitaire, en format EXCEL, obligatoirement établie à partir du cadre fourni dans le dossier de consultation ; 3) le bordereau de prix unitaires, en format EXCEL, dûment rempli ; 4) un mémoire technique obligatoirement établi sur la base du cahier des réponses attendues (CRA) ; 5) le cas échéant, toute autre documentation qu'il juge utile à l'appréciation de son offre ; 6) le cas échéant, l'attestation de visite du site. Les soumissions ne doivent comporter aucune condition ni réserve, sous peine de rejet. La signature par le candidat de son offre est possible mais non obligatoire. Le candidat est toutefois informé que le seul dépôt de l'offre vaut engagement de sa part, et qu'il sera tenu de signer le marché dans l'hypothèse où il lui serait attribué. La signature, qui interviendra de manière électronique ou manuscrite à son choix, sera demandée ultérieurement au candidat retenu lors de l'attribution du marché. Le Sénat procèdera quant à lui à une signature manuscrite.

Õiguslik alus:

Direktiiv 2014/24/EL

2.1.6. Kõrvaldamise alused

Väljajätmise aluste allikad: Hankedokument

5. Osa

5.1. Osa: LOT-0001

Pealkiri: Maintenance préventive et corrective du parc des appareils élévateurs du Sénat
Kirjeldus: Le marché a pour objet la maintenance préventive et corrective – 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 - du parc des appareils élévateurs du Sénat situés au Palais du Luxembourg, dans ses dépendances et dans le Jardin du Luxembourg, à Paris VIème.
Sisemine tunnus: SENAT-DAPJ_2026_

5.1.1. Eesmärk

Lepingu olemus: Teenused

Peamine liigitus (cpv): 50750000 Liftihooldusteenused

Täiendav liigitus (cpv): 50700000 Ehitusseadmete remondi- ja hooldusteenused

5.1.2. Lepingu täitmise koht

Riik – jaotus (NUTS): Paris (FR101)

Riik: Prantsusmaa

5.1.3. Eeldatav kestus

Kestus: 48 Kuud

5.1.4. Uuendamine

Maksimaalne lepingu uuendamiste arv: 3

5.1.6. Üldine teave

Reserveeritud osalemine:

Osalemine ei ole reserveeritud.

Hankeprojekt, mida ei rahastata ELi vahenditest

Hanke suhtes kohaldatakse riigihankelepingut (GPA): jah

5.1.9. Kvalifitseerimistingimused

Valikukriteeriumide allikad: Hankedokument

5.1.10. Pakkumuste hindamise kriteeriumid

Selle meetodi kirjeldus, mida kasutatakse juhul, kui hindamist ei ole võimalik kriteeriumide abil teostada: Le marché sera attribué au candidat ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse au regard des critères mentionnés ci-dessous : - le prix : 55 %, apprécié au regard d'un montant correspondant à la somme du forfait de maintenance et à l'application d'une grille de quantités fictives relatives aux prestations prévues dans les bordereaux de prix unitaires ; - la valeur technique : 45 %, appréciée au regard des sous-critères suivants : o la qualité des moyens humains mis en œuvre dans le cadre du marché, y compris l'organisation de la continuité du service : 45 % de la valeur technique ; o la qualité des moyens matériels mis en œuvre dans le cadre du marché et la méthodologie d'exécution des prestations : 50 % de la valeur technique ; o la démarche environnementale appliquée à l'exécution du marché : 5 % de la valeur technique.

5.1.11. Hankedokumendid

Lisateabe taotlemise tähtaeg: 27/04/2026 11:00:00 (UTC+01:00) Kesk-Euroopa aeg, Lääne-Euroopa suveaeg

Hankedokumentide aadress: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12. Hanke tingimused**Esitamise tingimused:**

Elektrooniline esitamine: Nõutav

Esitamise aadress: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Keeled, milles võib pakkumusi või osalemistaotlusi esitada: prantsuse keel

Elektrooniline kataloog: Ei ole lubatud

Pakkumuste esitamise tähtaeg: 04/05/2026 11:00:00 (UTC+01:00) Kesk-Euroopa aeg, Lääne-Euroopa suveaeg

Periood, mille jooksul pakkumus peab jääma kehtivaks: 120 Päevad

Lepingutingimused:

Lepingu täitmine peab toimuma kaitstud tööhõive programmide raames: Ei

E-arveldamine: Nõutav

Kasutatakse elektroonilisi tellimusi: jah

Kasutatakse elektroonilisi makseid: jah

5.1.15. Vahendid**Raamleping:**

Raamleping koos minikonkursiga

Osalejate maksimaalne arv: 1

Teave dunaamilise hankesüsteemi kohta:

Ei kohaldata dunaamilist hankesüsteemi

5.1.16. Lisateave, lepitus ja vaidlustus

Vaidlustusorgan: Tribunal administratif de Paris

Teave vaidlustamise tähtaegade kohta: Délai de référé précontractuel : 11 jours ; délai de référé contractuel : 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution ; délai de pleine juridiction : 2 mois ; délai de recours pour excès de pouvoir : 2 mois

8. Organisatsioonid

8.1. ORG-0001

Ametlik nimi: Sénat - DAPJ
Registreerimisnumber: 11000002300017
Postiaadress: 15 rue de Vaugirard
Linn: PARIS
Sihtnumber: 75006
Riik – jaotus (NUTS): Paris (FR101)
Riik: Prantsusmaa
E-posti aadress: marches-apj@senat.fr
Telefon: 0142342210
Hankija profiil: <https://www.marches-publics.gouv.fr>
Selle organisatsiooni rollid:
Hankija

8.1. ORG-0002

Ametlik nimi: Tribunal administratif de Paris
Registreerimisnumber: 17750005500013
Postiaadress: 7 rue de Jouy
Linn: PARIS
Sihtnumber: 75004
Riik – jaotus (NUTS): Paris (FR101)
Riik: Prantsusmaa
E-posti aadress: greffe.ta-paris@juradm.fr
Telefon: +33144594400
Internetiaadress: <https://www.paris.tribunal-administratif.fr>
Selle organisatsiooni rollid:
Vaidlustusorgan

Teave teate kohta

Teate tunnus/version: 794db516-76d4-4ef9-bb25-ea29da766b3e - 01
Vormi liik: Hange
Teate liik: Hanketeade või kontsessiooniteade – üldkord
Teate alaliik: 16
Teate saatmise kuupäev: 31/03/2026 10:41:12 (UTC+02:00) Ida-Euroopa aeg, Kesk-Euroopa suveaeg
Keeled, milles käesolev teade on ametlikult kättesaadav: prantsuse keel
Teate avaldamise number: 225880-2026
ELT S väljaande number: 64/2026
Avaldamise kuupäev: 01/04/2026